

Arsenazo III

11090-25G

Version 2.0

Date de révision
09.09.2020

Remplace 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Arsenazo III

FDS-nombre : 000000020677

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : acide 2,7-(bis(2-arsonophénylazo))-1,8-dihydroxynaphtalène-3,6-disulfonique

No.-Index : 033-002-00-5

Numéro d'Enregistrement REACH : n'est disponible

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	: Honeywell International Inc. 115 Tabor Road 07950-2546 Morris Plains USA	Honeywell International, Inc. 115 Tabor Road Morris Plains, NJ 07950-2546 USA
---------	---	--

Téléphone :
Téléfax :
Pour plus d'informations,
veuillez prendre contact
avec: : SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1

Arsenazo III

11090-25G

Version 2.0

Date de révision
09.09.2020

Remplace 1

basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité aiguë Catégorie 3 - Oral(e)

H301 Toxique en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë Catégorie 3 - Inhalation

H331 Toxique par inhalation.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Catégorie 1

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 1

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H301 + H331 Toxique par ingestion ou par inhalation
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P280 Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
P284 Porter un équipement de protection respiratoire.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

Arsenazo III

11090-25G

Version 2.0

Date de révision
09.09.2020

Remplace 1

P308 + P313

confortablement respirer.
EN CAS d'exposition prouvée ou
suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance. Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
acide 2,7-(bis(2- arsonophénylazo))-1,8- dihydroxynaphtalène-3,6- disulfonique	1668-00-4 033-002-00-5 216-788-6	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H331 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	100 %	1*

1* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Arsenazo III

11090-25G

Version 2.0

Date de révision
09.09.2020

Remplace 1

Ensuite rincer à grande eau et au savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Enlever les lentilles de contact. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Si une personne est susceptible d'avoir avalé cette substance, et est encore consciente, lui faire boire d'eau. La conduire immédiatement chez un médecin, munie de cette fiche

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11. :

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée
Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre sèche

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques à cause de la formation des produits corrosifs et toxiques en cas de combustion ou de décomposition
Produits de pyrolyse
oxydes de carbone (CO, CO₂) et oxydes nitreux (NO_x).
Oxydes de soufre
fumées d'oxydes métalliques toxiques

Arsenazo III

11090-25G

Version 2.0

Date de révision
09.09.2020

Remplace 1

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.
Éviter la peau sans protection
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients appropriés à fin d'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Porter un équipement de protection individuel. Aspiration sur le site indispensable. Limiter les quantités stockées sur le lieu de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène:

Entreposer séparément les vêtements de travail. Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire. Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail.

Arsenazo III

11090-25G

Version 2.0

Date de révision
09.09.2020

Remplace 1

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Température de stockage recommandée : température ambiante. (Température ambiante: > 0 < 35°C)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Valeurs DNEL/PNEC

Des données sur DNEL ne sont pas disponible.

Des données sur PNEC ne sont pas disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Mesures d'ordre technique

Évacuation locale

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Type de Filtre recommandé:

Masque adéquat avec filtre à particules P3 (Norme Européenne 143)

Protection des mains:

Arsenazo III

11090-25G

Version 2.0

Date de révision
09.09.2020

Remplace 1

Matière des gants: Caoutchouc nitrile

délaï de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,11 mm

Dermatril®740

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques:Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps:

Porter un équipement de protection adéquat.

Vêtement de protection

Blouse

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : solide

Couleur : brun foncé

Odeur : inodore

poids moléculaire : 776,37 g/mol

Point/intervalle de fusion : > 320 °C

Arsenazo III

11090-25G

Version 2.0

Date de révision
09.09.2020

Remplace 1

Point/intervalle d'ébullition	:	Non applicable Décomposition
Point d'éclair	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	donnée non disponible
Température d'inflammation	:	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	:	n'est pas auto-inflammable
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Limite d'explosivité, inférieure	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	négligeable
Densité	:	donnée non disponible
Masse volumique apparente	:	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	Non applicable
Viscosité, cinématique	:	Non applicable
pH	:	donnée non disponible
Hydrosolubilité	:	donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

Arsenazo III

11090-25G

Version 2.0

Date de révision
09.09.2020

Remplace 1

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peuvent se produire en présence d'agents oxydants.

10.4. Conditions à éviter

Éviter une exposition directe au soleil.

10.5. Matières incompatibles

substances oxydantes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Toxicité aiguë par voie cutanée:

donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation:

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Irritation de la peau:

donnée non disponible

Irritation des yeux:

donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Arsenazo III

11090-25G

Version 2.0

Date de révision
09.09.2020

Remplace 1

donnée non disponible

Danger par aspiration:
Non applicable

Autres informations:
donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Toxicité des plantes aquatiques:

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible

Arsenazo III

11090-25G

Version 2.0

Date de révision
09.09.2020

Remplace 1

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

UN Numéro : 3465
Description des marchandises : COMPOSÉ ORGANIQUE DE L'ARSENIC, SOLIDE, N.S.A.
(2,7-(BIS(2-ARSONOPHENYLAZO))-1,8-DIHYDROXYNAPHTHALENE-3,6-DISULPHONIC ACID)
Classe : 6.1
Groupe d'emballage : III
Code de classification : T3
Numéro d'identification du danger : 60
Étiquettes ADR/RID : 6.1
Dangereux pour l'environnement : oui

IATA

UN Numéro : 3465
Description des marchandises : Organoarsenic compound, solid, n.o.s.
(2,7-(Bis(2-aronophenylazo))-1,8-dihydroxynaphthalene-3,6-disulphonic acid)
Classe : 6.1
Groupe d'emballage : III
Étiquettes de danger : 6.1

Arsenazo III

11090-25G

Version 2.0

Date de révision
09.09.2020

Remplace 1

IMDG

UN Numéro : 3465
Description des marchandises : ORGANOARSENIC COMPOUND, SOLID, N.O.S.
(2,7-(BIS(2-ARSONOPHENYLAZO))-1,8-DIHYDROXYNAPHTHALENE-3,6-DISULPHONIC ACID)
Classe : 6.1
Groupe d'emballage : III
Étiquettes de danger : 6.1
No EMS Numéro : F-A, S-A
Polluant marin : oui

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XVII		Ce produit contient un ingrédient conforme de l'Annexe XVII de la Réglementation REACH 1907/2006/CE.

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE SEVESO III Listed in Regulation : H2: ITOXICITÉ AIGUÉ	Amount 1: 50.000 kg Amount 2: 200.000 kg	

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE SEVESO III Listed in Regulation : E1: Danger pour l'environnement aquatique	Amount 1: 100.000 kg Amount 2: 200.000 kg	

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052

Arsenazo III

11090-25G

Version 2.0

Date de révision
09.09.2020

Remplace 1

Bulgarie	(+359)29154233
Croatie	(+385)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
Munich : 089/19240	
Lettonie	+37167042473

Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	808250143
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Pas dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
N'est pas en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances
(LIS)
N'est pas en conformité avec l'inventaire

Japon. Kashin-Hou Law List

Arsenazo III

11090-25G

Version 2.0

Date de révision
09.09.2020

Remplace 1

N'est pas en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
N'est pas en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

Arsenazo III

11090-25G

Version 2.0

Date de révision
09.09.2020

Remplace 1
